

COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association MI-TEMPS LOISIRS du 18 février 2023.

Centre Socioculturel « LES VACONS » à MONTIGNY-lès-METZ

1° - Préambule

Le CLUB VOSGIEN MI-TEMPS LOISIRS a enregistré 173 adhésions en 2022 ; la liste de présence a été signée par 93 adhérents présents ; par ailleurs nous avons enregistré 16 pouvoirs.

Ceci nous donne un quorum de 109 votants sur les 173 membres, soit un quorum supérieur à 30 %, quorum exigé par les statuts pour une AG ordinaire. L'assemblée de ce jour peut donc valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le président déclare donc ouverte l'assemblée générale ordinaire de 2023 de l'association MI-TEMPS LOISIRS et donne lecture des points inscrits à l'ordre du jour :

- Accueil des participants – Le Mot du Président
- Approbation du compte-rendu de l'A.G. de 20
- Rapports d'activités pour la période du 01.10.2021 au 31.12.2022
- Les Remerciements
- Rapport financier de la Trésorière pour la même période
- Rapport des Vérificateurs aux Comptes
- Désignation des Vérificateurs aux Comptes pour l'année 2023
- Election du Comité
- Présentation du projet de programme 2023
- Fixation des cotisations pour l'année 2023
- Vote du budget prévisionnel
- Questions diverses – Interventions des invités.

Avant de débiter une Assemblée Générale, il est de tradition à MI-TEMPS LOISIRS de proposer une minute de silence en mémoire des adhérents disparus en cour de saison.

Le président invite les présents à lever pour une minute de recueillement en mémoire de celles et de ceux de nos membres, même anciens, qui nous ont quitté depuis fin 2021 : nous en avons recensé une dizaine de membres ou d'anciens membres à être partis marcher sur d'autres sentiers ou visiter d'autres sites ; il cite notamment:

*Jean-Louis MAZE, notre GRP, Jean-Pierre PECQUEUX, Jean-Claude POLI,
Marie-Thérèse DUHAMEL, Charles HUPP, Jean-Luc SUTTER, Annie FINKLER,
Marie-Paule DASSAUD, Pierre BLANCHARD, Michel ROBERT ;*

Il y associe les membres des familles en deuil mais également les quelques 90 anciens membres de MTL décédés depuis la création du club en 1987, soit il y a plus de 35 ans.

Minute de silence

Le président termine le préambule par les salutations traditionnelles.

Comme chaque année, il se fait un plaisir de saluer les invités :

- M. Alain FERSTLER, Président Fédéral du Club Vosgien
- M. Robert COLSON, Délégué du District VII
Vice-Président du CV 57
- Mme Marie-Thérèse LOUVIOT, Présidente du CV METZ
- M. Jean-Marie RAVOLD, Président de l'AGCSF de Montigny

Sont excusés : - M. Gérard FAUST, Président du CV Saint Avold

- M. François HILT de l'Atelier Créatif de MTY
- Mme HILT des Activités Féminines de MTY

Les salutations aux nouveaux adhérents qui viennent pour la première fois et aux invités qui s'intéressent à nos activités.

« Mes salutations à tous les adhérents présents à cette AG car vous savez toutes et tous combien je tiens à cette présence qui est une reconnaissance très forte du bénévolat de vos animateurs et un encouragement à continuer leur apostolat »

2°. Le Mot du Président ou rapport moral.

Ce rapport commencera comme chaque année par l'immuable phrase : « le rapport moral c'est avant tout le bilan général d'une association ; dans certaines circonstances on pourrait dire un examen de conscience, mais je ne vais pas aller jusque-là !!! »

L'objet statutaire, nos activités, nos adhérents, notre com.

Je ne vais pas vous lire le paragraphe des statuts relatif aux buts de l'association mais je peux vous assurer qu'avec :

- les sorties marches 3 à 4 fois par semaine,
- les sorties dominicales et de jours fériés
- les séjours rando de plusieurs jours
- les activités thématiques
- les séjours ou voyages touristiques

notre association a pleinement rempli les objectifs statutaires durant ces derniers 15 mois même si quelques projets ont dû être annulés soit du fait des restrictions sanitaires soit par manque de passionnés.

Les activités proposées ont été dans l'ensemble correctement suivies et les statistiques données plus tard le démontreront aisément.

Cependant vous avez entendu tout à l'heure le nombre de nos adhérents et c'est là que le bât blesse. Il me plaît de rappeler qu'en 1987 nous avons démarré l'association avec quelques adhérents ; en 2018 nous comptions 320 membres ; en 2019 nous ne recensons plus que 247 cotisants et pour 2022 vous avez bien entendu le chiffre de 173 ; je pense qu'en 2023 nous serons à peine une bonne centaine !!! Que dire ou faire ? La pandémie, l'âge, l'usure, la lassitude, le manque d'envie, le manque de nouveautés, et j'omets sûrement quelques qualificatifs, on eut raison de notre combativité pour proposer des activités plus attirantes. (Marche nordique + la chorale)

Aussi si nous voulons perdurer, il nous faudra je pense élargir notre base d'activités mais aussi notre base de recrutement. Mais pour cela il faudra des BENEVOLES et cette catégorie d'énergumènes est malheureusement aussi en voie d'extinction.

Pour l'instant je ne vais pas me plaindre du manque de bénévoles car notre organigramme est encore conséquent mais l'échéance semble bien proche où des activités vont encore disparaître ...mais volontairement je ne veux pas être catastrophiste...

Ceci est donc un nouvel appel à relève, appel qui a bien fonctionné pour la création de la section balisage.

Ce silence est dommageable car je pense que notre communication et nos informations circulent bien grâce à notre site internet et notre adhésion à la Fédération du CLUB VOSGIEN.

Cette adhésion nous garantit une ASSURANCE complète pour nos activités ; nous confère l'AGREMENT TOURISME, légalement obligatoire pour l'organisation et la réalisation de nos voyages ; fournit tant aux clubs qu'aux personnes titulaires de la carte de membres de nombreux avantages financiers ou des réductions intéressantes; il suffit de consulter régulièrement le site MTL ou directement celui du CV ; enfin elle nous permet des relations cordiales avec les clubs vosgiens locaux comme METZ, SAINT AVOLD, ROMBAS, LEMBERG, DABO ou SAINT QUIRIN, SARREBOURG-ABRESCHWILLER, RACRANGE, AMANVILLERS, LONGUYON, BITCHE, BAERENTHAL (= 12) et je n'oublie pas le DISTRICT VII.

Les organisations de sorties ou d'activités communes sont devenues monnaie courante et seront encore développées dans les mois et années à venir.

Les partenariats avec d'autres associations extérieures au CV stagnent forcément en raison de la vente des minibus.

Quelques rappels et quelques regrets:

- Normalement vous avez reçu un mail du CV pour imprimer les cartes de membres...Vérifier vos spams et imprimez vos cartes...

- Jusqu'au 31.12.2022 vous avez reçu tous les mois le « bulletin mensuel » retraçant régulièrement, comme un agenda, les activités futures. Or sauf bénévolat à venir, ce document ne sera plus envoyé.

- Le site sera en principe toujours mis à jour, cela dépend de nos bénévoles ; les affichettes des activités seront établies par chaque responsable et figureront régulièrement sur le site mais ne seront en principe plus envoyés par mail.

- Il n'est pas OBLIGATOIRE d'utiliser les bulletins d'inscription si un simple mail suffit notamment quand il n'y a pas de versement à effectuer.

- Merci de bien respecter les dates limites d'inscription et surtout d'envoi des chèques.

- A MTL on respecte scrupuleusement les horaires donnés par les responsables (que ce soit lors des marches, des activités thématiques ou des séjours). Je compte sur les anciens pour faire comprendre aux nouveaux que la force principale des groupes constitués, c'est la DISCIPLINE.

Dans beaucoup de séjours, les guides locaux ou encore les chauffeurs nous félicitent d'ailleurs régulièrement pour la tenue de nos groupes...

Dans les regrets je ne citerai pas les annulations encore dues au COVID mais les quelques annulations dues au manque d'intérêts ;

et que dire de la fin de la chorale et de la fin des sorties ski ...ce sont mes 2 deuils de l'année 2022 après l'arrêt des sorties marches nordiques en 2021

Ma conclusion pour cet exercice 2022 :

Un président seul ne fait pas une association qui vaut avant tout par l'ensemble de ses dirigeants, guides et animateurs bénévoles, mais également par ses membres actifs qui participent régulièrement aux activités et les rendent attrayantes aux nouveaux dans un bon esprit de convivialité et de solidarité.

Soyons attractifs et innovants pour recruter et fidéliser. MERCI.

3. Approbation du CR de l'AG de 2021.

Ce compte rendu a été en son temps transmis à tous les adhérents et figure depuis cette date sur le site de MTL. Il vous a donc été loisible de le lire, de le relire et de le consulter à loisir. Je pense que ce document peut donc être approuvé.

Personne n'est contre et personne ne s'abstient ; le ce compte rendu est donc approuvé à l'unanimité.

4. Rapport d'activité de MI-TEMPS LOISIRS pour la saison du 01 octobre 2021 au 31 décembre 2022.

41° L'activité « Marches loisirs »

Elle a fonctionné normalement du 02 septembre 2021 au 30 juin 2022 et du 02 septembre 2022 au 31 décembre 2022 à raison des 3 sorties par semaine ;

Le détail pour l'année 2022 uniquement :

- **Marches du mardi : 35 sorties - 469 marcheurs – 240 km**
 - **Marches du jeudi : 41 sorties (1 nocturne) – 583 marcheurs - 436 km**
 - **Balades- Santé du vendredi : 36 sorties – 265 marcheurs – 231km**
 - **Sorties reconnaissances du lundi : 37 sorties – 140 marcheurs – 390 km**
 - **Marches dominicales ou fériées : 5 sorties - 144 marcheurs – 45 km**
- Totaux : 154 sorties – 1601 marcheurs – (cumul = 13 537)**

C'est notre secrétaire adjointe Michèle qui centralise chaque semaine les données de chaque marche et les reproduit sur un tableau très complet.

Interviennent :- GAUTHIER Jean-Claude pour les sorties du mardi

- BARDELLER Charles délégué par BERTOCCI Michèle pour les marches des jeudis
- SCHNEIDER Marcel, pour les sorties santé du vendredi.

Il convient cependant de signaler que MTL a organisé ou participé massivement aux sorties marches ci-après :

- Marches du Téléthon le 20.11.2021 avec 140 marcheurs
- Marche dominicale sur le Plateau de Frescaty le dimanche 23.01.2022 ; les 20 marcheurs ont apprécié ce nouveau circuit ainsi que le vin chaud de Lucie mais ont dû se passer du repas festif initialement prévu au SUPER U en raison du peu de convives intéressés.
- La randonnée pédestre du dimanche 03.04.2022 à ARRIANCE organisée par le FOYER RURAL de ce village où, après la marche de 9 km, les 12 participants de MTL ont pu déguster un bon plat de spaghettis bolognaises.
- La sortie journée « Vent des Forêts » en Meuse le mardi 14.06.2022 où Jean-Claude et Denis ont fêté dignement leurs anniversaires avec les 9 participants...
- Marches du Téléthon le 19.11.2022 avec 81 marcheurs dont 44 de MTL. Bravo et merci aux GRP.
- Marche METZ ILLUMINEE le 10.12.2022 avec 16 marcheurs connus.
- La plupart des participants aux séjours à BITCHE, à LA BAULE, à MARSEILLE et enfin à ANNECY, ont réalisé diverses sorties marches en cours de séjour non comptabilisées ci-dessus.

Rapporteur général : Charles BARDELLER

42 - L'activité « Voyage ».

Comme la saison s'étale sur 15 mois depuis le 01.10.2021, certaines sorties se trouvent doublées :

A.- Séjour Thalassothérapie à LA BAULE du 03 au 09.10.2021

Nous étions 27 participants pour ce séjour à LA BAULE qui est devenu un incontournable de notre programme : 16 curistes à RIVAGE, 5 chez BARRIERE et 6 en touristes. Le programme d'animation du Village Club du Soleil Saint Saëns a permis aux intéressés de participer le matin à l'éveil sportif iodé, aux ateliers de bien-être, aux sorties bungy pump sur la plage, aux sorties pédestres ou à bicyclette ; les après-midi aux excursions à PIRIAC sur MER et LE CROISIC, charmantes cités de caractère, à GUERANDE avec la découverte des marais salants, dans le Parc Naturel Régional de BRIERE avec une promenade en chaland et la visite de KERHINET et de ses chaumières, la découverte de SAINT NAZAIRE et de ses chantiers navals ; les soirs en salle de spectacle nous avons pu choisir entre une soirée rires et sketches à gogo, une soirée karaoké, une soirée chansons, un concert au bar et un film.

Il faut savoir que la direction et l'ensemble du personnel met tout en œuvre pour le bien-être des vacanciers que nous sommes et qui ne manquerons pas de revenir l'année prochaine.

Denise DUBISZ

B.- Séjour Nouvel An à MARSEILLE du 29.12.2021 au 04.01.2022

Trente personnes étaient présentes à cette sortie où l'hébergement se faisait au Village Club du Soleil. Pour débiter notre périple ce fut la découverte du Palais Longchamp avec son magnifique parc, monument historique construit pour amener l'eau dans la ville. A l'entrée, Lions et tigres sculptés, avec au centre une superbe fontaine. Un musée des Beaux-arts connu comme le plus vieux musée de Marseille qui conserve de très belles peintures et dessins. A l'arrière, un jardin magnifique.

Nous continuons par une balade en direction d'AUBAGNE à la découverte du marché aux Santons ainsi que le petit monde de Marcel Pagnol.

Visible des quatre coins de Marseille, nous ne manquons pas de nous arrêter à Notre Dame de la Garde "La Bonne Mère " qui veille sur les Marins, les Pêcheurs et les Marseillais.

Arrivons au 31 décembre pour les festivités de l'An Neuf : apéritif et buffet de réveillon

Le lendemain, balade en bord de mer, marché de Noël, foire aux Santons. Quelques participants en ont profité pour faire un tour sur la grande roue et à la descente se sont fait plaisir avec un excellent chocolat chaud.

Le dimanche : MUCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) inauguré par François Hollande en 2013.

Le Vieux Port de Marseille avec ses hôtels élégants, ses restaurants aux jolies couleurs.

Ensuite, direction LUMIGNY, toujours en bus, bien sûr, pour une petite marche jusqu'au Belvédère St Michel avec sa une vue superbe !

Direction AIX en PROVENCE pour le Cours Mirabeau.

Notre séjour se termine et nous prenons le chemin du retour le lendemain après un bon petit déjeuner. Satisfaction générale pour ce beau séjour.

Denise DUBISZ

C.- Séjour SKI à VALMOREL du 29.01.2022 au 05.02.2022

Le domaine de DOUCY – VALMOREL – SAINT FRANCOIS LONGCHAMP est superbe pour les skieurs de tous niveaux. La neige était au rendez-vous mais le soleil était malheureusement bien rare.

Les skieurs de MTL ont pu dévaler librement toute la semaine ces pistes magnifiques après une demi-journée de découverte et de reconnaissance accompagnée par un moniteur ESF de la station.

Les marcheurs ont pu goûter sans modération aux sorties raquettes sur des sentiers damés et balisés, mais sous la conduite d'un moniteur.

Les soirées furent à la hauteur de notre réputation avec un anniversaire fêté comme il se doit.

Les nouveaux venus ont apprécié notre séjour au Village Club du Soleil de VALMOREL avec toujours un vrai « tout compris » qui fait la différence.

Merci à tous les participants pour leur esprit de camaraderie.

BIER Henri

D.- Séjour Rando à BITCHE du 25 au 29.04.2022.

En raison d'une défection pour maladie, 16 personnes ont participé à cette sortie de 5 jours où nous avons randonnée sur les plus beaux sentiers du Pays de BITCHE sous la férule expérimentée de notre guide Antoine PICCIN, du Club Vosgien de BITCHE ; à noter que le Président Fédéral en personne est venu nous saluer et a partagé un repas avec nous.

E.- Sortie PUY du FOU avec EUROMOSELLE LOSIRS du 21 au 25.06.2022.

Trois couples ont participé à ce séjour organisé de mains de maîtres par Euro Moselle Loisirs et leur guide très appréciée.

F.- Sortie Transhumance au TIROL du 29.09 au 04.09.2022

Seulement un couple de MTL a participé à ce séjour proposé par le District 7.

G.- Séjour Thalassothérapie à LA BAULE du 03 au 08.10.2022

Voici notre sixième escapade avec trois minibus en Loire-Atlantique vers la ville de LA BAULE ESCOUBLAC. La station thermale située au bord de l'océan atlantique, sur la côte d'Amour, réputée pour ses thermes mondialement connus, accueille nos 24 accros de MTL qui ont souscrit pour le bien-être d'une thalassothérapie d'une semaine.

Dans un environnement ensoleillé, très espéré après une autoroute pluvieuse, les curistes ont pris leurs marques. Un hébergement connu, accueil, personnel, restauration, tous les critères pour contenter les occupants.

A quelques dizaines de mètres de la longue et large plage, l'endroit est idéal pour toute activité physique, promenade, marche, bicyclette.

Les thermes reprennent les divers soins des années précédentes, offrant massages, bains d'algues, bains d'huiles essentielles, hydro massage, des prestations qui préparent à des mois à venir en belle santé.

LA BAULE est entourée d'un environnement qui appelle à la promenade découverte. Quelques habitudes déjà, les longues marches sur la plage de 9 km, le marché du mercredi, puis le sixième retour à GUERANDE, sa basilique, ses boutiques, ses caramels au beurre salé et autres produits cadeaux pour quelques Mosellans connaisseurs.

Une semaine très appréciée de remise en forme d'un corps quelque peu demandeur, un moment de retrouvailles, d'amitié, l'espoir d'un retour l'année prochaine pour un maintien en santé.

Denise DUBISZ

H. Séjour Nouvel An sur les bords du LAC d'ANNECY du 27.12.2022 au 02.01.2023

De façon coutumière, MTL entraîne nombre de personnes vers une destination différente chaque fin d'année afin d'y fêter un réveillon « exotique » hors de leur région.

Le choix fin 2022 s'est porté sur la région du LAC D'ANNECY. Chacun s'est réjoui, a pourvu ses bagages en conséquence, espérant trouver sommets des montagnes, paysages, flocons, dans la blancheur d'une région qui doit éblouir par sa neige abondante.

Que nenni ! Le climat fait dans le caprice et a opté pour une douceur anormale, journées de soleil dont une journée de pluie, anomalie non conforme à la saison.

Du 27 décembre au 2 janvier trente-sept adhérents ont profité d'un environnement savoyard, sur un bord de lac aux eaux tranquilles, dont l'image quelquefois reprise par les films télévisés n'est sans doute pas étrangère à leurs yeux. Des flancs de montagnes bordés de pavillons, menant vers la ville principale d'ANNECY et ANNECY LE VIEUX.

Un séjour offrant aux vacanciers, selon l'envie, plusieurs possibilités :

- visite de la ville, promenades des environs, visite de la ferme d'affinage du célèbre fromage Reblochon, d'un musée avec menuiserie, explication de la fabrication du fromage, des skis...
- le château de MENTHON- ST- BERNARD, entretenu par la même famille depuis le 11ème siècle, se dresse au milieu d'un écosystème très abondant, a conservé un intérieur et une bibliothèque hors normes,
- le château d'ANNECY, présentant un musée dans une structure actuelle plus moderne.
- une promenade en bateau sur le lac a sûrement permis aux nombreux touristes photographes de compléter leur futur album.

L'hébergement au Pavillon des Fleurs, maison d'accueil, a permis un séjour très convivial, agréable, grâce au comportement très amical du personnel. Repas, réveillon, belle satisfaction des occupants qui sont passés joyeusement vers l'année 2023, après un lâcher de ballons et un feu d'artifice, en se souhaitant aux uns et autres le meilleur à venir.

La route du retour a permis repas et visite d'une cité médiévale, PEROUGES, demeurée dans un état d'une belle conservation moyenâgeuse.

Un début d'année appréciable, et apprécié de tous, sans oublier surtout nos remerciements à JOELLE la conductrice du bus, très compétente qui nous a permis de partir et revenir en toute confiance.

Denise DUBISZ

43 – La CHORALE.

La chorale a repris ses répétitions à raison d'une fois par semaine.

Le concert de Noël a eu lieu comme les années précédentes avec son lot de contraintes liées à la COVID : respect des distances, masques, lavage des mains etc. ... Ce concert n'a d'ailleurs pas été représentatif du travail effectué au cours de l'année.

Les répétitions ont été suspendues à compter du mois de septembre 2022 pour une durée indéterminée.

Annie OPFERMANN

44 – Le BALISAGE ou l’entretien des sentiers

Activité récupéré en 2021 après arrêt des activités du CV La Seille-Metz.

Le contrat d’entretien a été signé avec le DISTRICT URBAIN de FAULQUEMONT.

Notre équipe de baliseurs forte de 14 hommes et d’1 femme, a réalisé l’entretien et le balisage des 121,2 km sur les communes d’ARRIANCE, WALWING, MAINVILLERS, THICOURT, HERNY, VATIMONT, CHANVILLE, HEMILLY, ELVANGE, THONVILLE, MANY, et CHEMERY-lès-FAULQUEMONT.

En sus du travail de rénovation du balisage et de l’entretien des chemins et sentiers, notre équipe a réalisé et posé 6 passerelles en bois de 1 m20 de largeur (2 de 2 m, 2 de 3 m et 2 de 5m50) sur deux circuits différents.

Nous avons systématiquement associé les élus locaux et le représentant de l’ONF à nos actions ; cette démarche a été très appréciée par nos interlocuteurs tout comme par la presse qui a largement parlé de nos interventions.

Merci à Marie-Christine, correspondante locale du RL et notre nouvelle adhérente.

Ce travail a été organisé officiellement lors de huit journées de travail.

Le groupe a souhaité se rencontré régulièrement hors journée de balisage pour partager notre bénévolat avec les épouses et les autres adhérents de MTL, ce qui a déjà été réalisé lors de la soirée « beaujolais » le 15 novembre 2022.

Je tiens à souligner l’aide de Pierre SCHANG et du CV ST AVOLD dans la réalisation de plusieurs panneaux posés sur le circuit des Hauts de ST Pierre.

MESSEIN Jean-Luc

45 - Les activités diverses et à thèmes. Rapporteur : Charles BARDELLER

Entrent dans ce cadre des actions organisées par nos soins mais aussi nos interventions ou nos soutiens à d’autres associations ;

La liste exhaustive :

- **Marathon de METZ-MIRABELLE le 10.10.2021:** MTL assure bénévolement depuis neuf années la sécurité des carrefours, plus d’une vingtaine, dans toute la traversée de Montigny-lès-Metz.
- **L’édition spéciale de la Grande Marche Lorraine MONTAUVILLE- METZ le dimanche 24.10.2021.** Comme pour METZ-NANCY, notre club a réalisé avec nos deux minibus le rapatriement des abandons entre NOVEANT et METZ.
- **Participation au Festival Départemental « Bêtes et Sorcières » le samedi 31.10.2021 à PLAPPEVILLE.** Organisation par Jean-Claude d’une marche intitulée « Sorcellerie et Chauves-Souris » sur les hauteurs du Col de Lessy et le Fort de Plappeville; 8 figurants de MTL ont accueilli les 26 marcheurs et animé un lieu emblématique où ont été brûlées un certain nombre de sorcières du Pays Messin.

- **Les marches du TELETHON** le 20.11.2021 avec 140 marcheurs au total sur les 2 circuits de 5 km et 9 km. Cette manifestation réalisée avec l'association ATELIER CREATIF de Montigny, nous a permis de verser à l'association AFM TELETHON la somme de 1 000,00€ (140 X 5 = 700,00 € + un don de 300,00 € de MTL)

- **Le Marché de Noël de Montigny** les 26,27 et 28.11.2021 où nous avons vendu des sapins de Noël en bois, des confitures diverses et des gâteaux de Noël, des mangeoires et des nichoirs, le tout, réalisé par nos petites mains.

- **La tenue d'un stand au SUPER U** de MONTIGNY-lès-METZ, les 08 et 09 .04.2022 où nous avons vendu quelques nichoirs, mangeoires et autres hôtels pour insectes.

- **Le 08.05.2022 : Marche METZ – NANCY.** Avec nos 2 minibus, Jean-Claude et moi-même avons assuré toute la journée le transport des marcheurs qui abandonnaient entre MONTAUVILLE et NANCY.

- **La Marche Inaugurale du 15 mai 2022 à ARRIANCE.**
 Pour inaugurer nos 5 passerelles mises en place sur le circuit de Faux en Forêt nous avons programmé une promenade dominicale à laquelle ont participé 31 marcheurs.
 C'est Raymond HAUSER, Maire de Mainvillers, Vice-Président du District Urbain de FAULQUEMONT, assisté de Grégory CUTAIA, qui a coupé symboliquement le ruban vert. Le pot de l'amitié et de la convivialité réunira dans la bonne humeur tous les participants à l'issue de la promenade.

- **La sortie au ROYAL PALACE de KIRRWILLER** le 29.05.2022.
 Juste 6 personnes ont participé avec grande satisfaction à cette sortie proposée par Euro Moselle.

- La participation de 8 MTListes aux **ASSISES de la Fédération du CLUB VOSGIEN** le 11 juin 2022 à SAVERNE. Il est important pour un club d'être reconnu par sa Fédération.

- Le mardi 14.06.2022 : la mémorable marche de journée du **VENT des FORETS** : les participants en parlent encore mais il faudra bien refaire cette sortie dans de meilleures conditions...

- La Journée **RANDO MOSELLE** le dimanche 26.06.2022 à FEY. Le Festival « Rando Moselle » est bien connu sur l'ensemble du Département mais cette année il a été organisé sur un seul WE.
 Comme les 2 années passées, MTL a proposé une sortie de journée Au programme :
 - une randonnée guidée de 8 km le matin au départ de la Ferme SOMMY à FEY et retour par les vignes, suivie de l'apéritif dans la cave du domaine, puis du repas arrosé des crus de la maison ; l'intéressante visite des Ecuries de FEY, faite avec beaucoup d'attention, clôturera cette belle journée.

- La sortie « **Pizzas-Flammes** » le 09.07.2022 à **HOSTE**
 Une sortie annuelle bien connue des MTListes ; les 21 participants ont passé une très belle soirée après la marche apéritive autour de l'étang et la visite de la maison GUTH.

- La **Commémoration des 150 ans de la création du CLUB VOSGIEN le mardi 16.08.2022.**
En collaboration avec les Clubs Vosgiens de SAINT AVOLD et des CHNOBOTTES de RACRANGE, MI-TEMPS LOISIRS a organisé à MAINVILLERS et FAULQUEMONT une journée pour fêter l'anniversaire des 150 ans de la création du CLUB VOSGIEN en 1872.
Dès le matin, un groupe de plus de 100 marcheurs, sous la conduite de Rémi et Albert et les commentaires avisés de Marcel GERBER, a quitté MAINVILLERS par le « Circuit des Langues » puis le circuit de la « Voie Romaine » (deux circuits entretenus par nos baliseurs)
Au retour de cette marche de 7 km notre club a offert l'apéritif, préparé par nos petites mains, à tous les marcheurs.
En autocar nous avons tous rallié le Golf de FAULQUEMONT où nous avons réservé deux grandes tables, pour les marcheurs de MTL et des édiles de la commune de MAINVILLERS.
L'après-midi un groupe, drivé par le CV Saint Avold, et un second composé des MTListes et de quelques élus, ont parcouru le « Tour de l'exposition Parenthèse Nature » de 4 km.
La trentaine de participants MTL est revenu à Montigny-lès-Metz fatigué mais content de cette journée qui a généré trois articles dans le RL.

Merci à Marie Christine la correspondante locale du RL.

- La **brocante à COIN-les-CUVRY :**
Nous y avons tenu le dimanche 28.08.2022 un stand pour vendre : mangeoires, nichoirs, hôtels à insectes, sapins de Noël en bois et diverses confectons.
- La « **soirée BEAUJOLAIS** » du jeudi 17.11.2022 :
Qui ne connaît pas cette tradition que MTL a reprise cette année pour la seconde fois.
Les 35 convives ont eu beaucoup de mal à tenir la route et à déguster les six crus de beaujolais nouveau qui leur étaient proposés pour accompagner le buffet concocté par les petites mains.
- Les « **marches TELETHON** » du samedi 19.11.2022 :
Reprises pour la troisième année consécutive en partenariat cette année avec les Activités Féminines de Montigny ; les deux marches de 7 et 9 km proposées cette année ont réuni 81 marcheurs dont 44 de MTL. Bravo aux participants mais également aux guides de MTL pour leur encadrement.
- Le **stand MTL au SUPER U** de Montigny le WE des 25 et 26.11.2022 ;
Nous avons proposé aux clients du Super U : nos sapins de Noël et nos chemins de tables, nos nichoirs et mangeoires, nos hôtels pour insectes et décorations de jardins...
Mais nous avons surtout lié des contacts.
- La **Saint NICOLAS** lors de la marche du mardi 06.12.2022.
Une fête incontournable pour les marcheurs du mardi ; comme toujours les petites mains étaient à l'œuvre pour présenter vin chaud, bredele et autres gâteaux de Noël au retour des marcheurs.

Ma conclusion de cet aperçu des activités, sera très brève et je redirai exactement la même phrase que lors de l'AG de novembre 2021 : « nous espérons et souhaitons tout simplement que les adhérents perdus du fait du COVID nous reviennent en force et que nos activités soient de nouveau suivies par le plus grand nombre de participants ».

Mis aux voix ces rapports dont approuvés à l'unanimité.

46. - Les remerciements.

a) Aux **membres du Bureau du Comité** :

Ils- elles assurent la gestion du club au jour le jour : la vice-présidente, les secrétaires et trésorières qui assistent le président :

Annie OPFERMANN, Denise DUBISZ et Michèle BERTOCCI, Jacqueline VATTE et Monique DOSDA ;

b) Aux **responsables, guides et animateurs** qui prévoient et organisent de semaine en semaine les sorties marches des mardis, jeudis, vendredis et parfois dimanches ; voire les sorties randonnées d'une journée ou de plusieurs jours.

- **Jean-Claude GAUTHIER**, assesseur au Comité, Denis THIRY, Michèle BERTOCCI, Erwin RUDOLPH, Régine SCHULER, pour les sorties des mardis et Francine MORIN qui vient de les rejoindre ;

- **Michèle BERTOCCI**, secrétaire- adjointe, Daniel KIFFER, Denis THIRY et Philippe GUYON, pour les sorties des jeudis ;

- **Hervé DERATTE**, assesseur au Comité, Marcel SCHNEIDER, Francine MORIN et Jean-Marie COLLIN qui se sont partagés la tâche pour les balades santé des vendredis ;

- Et bien entendu Henri BIER, assesseur au Comité, responsable des séjours ski et René TISSERAND, notre chef de cuisine.

c) Aux deux webmasters qui pilotent à vue le site internet : www.mi-tempsloisirs.weebly.com :
- Roland ALCANTARA et Daniel KIFFER ;

d) Aux **15 baliseurs** qui ont réussi à entretenir et rénover quelques 120 km de chemins et sentiers durant les 6 sorties réalisées en avril, juin, juillet, août et octobre 2022.
MERCI aussi au DUF de FAULQUEMONT qui nous a fait confiance pour assurer la succession du CV LA SEILLE METZ et surtout de nous écouter et nous aider dans notre tâche.
MERCI aux 15 baliseurs qui ont toujours œuvré dans la bonne humeur et la disponibilité :

MESSEIN Jean-Luc, CESTARI Christian, PICCO Yves, ROUBIN René, REIMERINGER Philippe,
POINSIGNON Rémi et KLEINE Albert

HEMMER Béatrice, GAUTHIER Jean-Claude, WALLRICH Jean-Marie, ROBIN Gérard, RUDOLPH Erwin,
PICARD Jean-Claude, HIRTZMAN Mickael, BARDELLER Charles

Le président ose espérer que pour la prochaine année nous allons enregistrer quelques volontaires supplémentaires aux deux déjà déclarés : **NOEL Jean-Claude et Armand**

e) Les PETITES MAINS de MI-TEMPS LOISIRS.

Je tiens tout particulièrement à citer nommément les personnes qui ont contribué à la réussite de nos prestations bénévoles (apéros, repas, les achats, les tenues de stands, la figuration mais aussi les représentations, les visites et soutiens téléphoniques...

Lucie BARDELLER, Annie OPFERMANN, Jacqueline VATTE, Francine MORIN, Renée ZAHM, Colette ROBIN, Denise DUBISZ, Chantal MONCEY, HOER Eléonore et GIOVINAZZO Anne-Marie, mais aussi COLLIN Jean-Marie, André BERINGER, Henri BIER, Adrien DI BENEDETTO (passerelles + bancs)

Et pour terminer je n'oublierai pas d'y associer les chauffeurs des minibus qui malheureusement sont de moins en moins nombreux : BERINGER André, GOBERT Raymond, TALEB Lionel, Henri BIER, ROBIN Gérard, GAUTHIER Jean-Claude...

Mais je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui ont répondu favorablement aux demandes de détresse tant de Edith POUJOL que de Jean-Claude GAUTHIER en faveur des UKRAINIENS mais également les féliciter eux deux pour leur engagement dans des collectes, des hébergements et des transports.

Mes remerciements également à Lucien ARZ qui a accepté d'écrire un article sur les ceintures fortifiées messines qui a paru dans deux éditions de la revue « Les VOSGES » éditée trimestriellement par la Fédération.

Un second article est paru à notre initiative et celle de Robert COLSON, Délégué du D 7, sur la cité thermale d'AMNEVILLE.

Et pourquoi ne pas féliciter tous ceux et celles que je n'ai pas nommés ;

Vous pouvez vous applaudir rien que pour avoir participé aux activités.

BARDELLER Charles

6. Le rapport financier de la trésorière des COMPTES 2021/2022

Vous trouverez ci-dessous les chiffres détaillés tant du compte de résultat que du bilan arrêté au 31/12/2022. Il est à noter que, suite au changement de date de clôture, la durée de l'exercice est de 15 mois.

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de l'Association pour l'exercice écoulé du 01/10/2021 au 31/12/2022 se présentent comme suit :

LE COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

140 128,37

- Adhésions : 4 559 € cotisations payées par quelques 176 adhérents
- Dons et subventions : 2 559 € constitués essentiellement des dons résultant de l'abandon des frais par les bénévoles
- Autres produits : 0 €
- Prestations : 1 560,11€ - il s'agit de la mise à disposition des minibus au profit de différentes associations partenaires ou des adhérents MTL
- Activités : voyages et manifestations 131 014,40 €
 - Voyages 118 764,40 € (La Baule 2 fois – Nouvel an Marseille et Annecy – ski Valmorel – Bitche – Puy du Fou)
 - Manifestations diverses :
 - o Chorale : 1 295 € concert décembre 2021 et participation des choristes au cadeau de mariage de la cheffe de chœur
 - o Marches : 1 388 € marches à la journée avec repas,
 - o Divers : 9 567 € dont ventes de confitures, nichoirs mangeoires et autres réalisations pour 1 768 €, travaux de balisage effectués pour le compte du district urbain de Faulquemont 4 580 €, tickets cinéma 285 €, téléthon 700 €, sorties ponctuelles Kirrwiller, Hoste 974 €, 150 ans du club vosgien 876 €, soirée Beaujolais 384 €
- Intérêts : 435,86 € intérêts du livret bleu du Crédit Mutuel

CHARGES

137 420,74

- Frais généraux : 10 593,23 €
 - o Téléphone-internet 846,28 € sans variation notable
 - o Fournitures et petit matériel : 904,51 € fournitures de bureau (papier, cartouches...) et petit matériel
 - o Timbres : 155,05 € essentiellement frais postaux en cours d'année
 - o Frais de manifestations : 853,74 € AG 2021
 - o Frais divers : 7 833,65 € comprenant revues 562,15 €, assurances RC et accidents 909,10 €, repas comité et bénévoles 151,10 €, frais CV 1 848,30 €, comptabilisation des renoncations des frais par les bénévoles 2 479,00 €, informatique 109,00 €, location salles 315,00 €, dons 1 000,00 € (Ukraine-Téléthon – Ziendi), cadeau mariage cheffe de chœur 400,00 € divers 60,00 €
- Frais véhicules : 9 654,60 € répartis :
 - o Gasoil : 3 164,97 €
 - o Péages : 978,20 €
 - o Réparations : 2 845,43 €
 - o Assurances véhicules ; 2 536,00 €
 - o Contrôle technique ; 130,00 €
- Activités : voyages et manifestations 116 970,91 €
 - o Voyages : 104 769,22 €
 - o Marches : 1 538,79 € repas lors des marches à la journée
 - o Chorale : 2 595,00 € location salle pour répétition, frais concert de Noël, participation choristes cadeau cheffe de chœur
- Manifestations diverses : 8 067,90 € dont 990,54 € achats pour fabrication diverses (nichoirs, confitures...), 2 622,54 € balisage, 2 158,89 € frais organisation des 150 ans du Club Vosgien, 240 € billets cinéma, 380,93 € soirée Beaujolais, 700,00 € téléthon, 975 € sorties ponctuelles à Hoste et Kirrwiller
- Frais financiers : 202,00 €

Les produits pour un montant de 140 128,37 € étant supérieurs à celui des charges de 137 420,74 €, l'exercice 2021/2022 dégage un **résultat positif de 2 707,63 €**

LE BILAN

ACTIF

43 213,00 €

- Charges constatées d'avance : 2 652,00 € comprenant 2 067,00 € assurances véhicules 2023, 135,00 € frais AG, 450,00 € acompte sur voyages 2023
- Produits à recevoir : 3 182,00 € facturation balisage au district urbain Faulquemont
- Crédit mutuel : 37 053,00 € soit compte courant 13 476,45 €, et livret bleu 23 576,55 €
- Caisse pour 326 €

PASSIF

43 213,00 €

- Report à nouveau : 34 917,84 € cumul des résultats antérieurs
- Charges à payer au 31/12/2022 : 3 937,53 € dont 49,53 € revue les Vosges et 3 888,00 € frais voyage Annecy
- Produits perçus d'avance : 1 650,00 € concerne les encaissements pour des voyages annulés
- Résultat de l'exercice : **2 707,63 €**

RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat et le bilan sont équilibrés.

Le total des produits de l'exercice s'élève à 140 128,37 € contre un total de charges de 137 420,74 €.

L'exercice 2021/2022 dégage un résultat positif de **2 707,63 €**

Les points importants sont les suivants :

- Stabilité du nombre des adhérents (173 pour 2020/2021 contre 176)
- Très légère augmentation des prestations
- MTL a participé au marché de Noël à Montigny en novembre 2021, pour y vendre les réalisations des petites mains féminines : confitures, gâteaux, sujets de Noël et par les petites mains masculines du Président aidé par André BERINGER - Alain MANN – Jean Marie COLLIN: sapins en bois, nichoirs et mangeoires pour les oiseaux, hôtel à insectes... Ces diverses ventes ont continué courant 2022 (stand au super U et ventes directes auprès de Charles) et ont rapporté 1 768,00 €
- Le balisage réalisé pour le compte du district urbain de Faulquemont a rapporté 4 580,00 €

Voilà ce que je pouvais dire aujourd'hui sur les comptes de l'Association.

Ces comptes ont été élaborés en collaboration avec Monique DOSDA, trésorière adjointe.

Les comptes ont été vérifiés, en présence du Président Charles BARDELLER, par Christiane SCHUMAN réviseur nommée en AG. Bernard LACOUR également réviseur aux comptes n'a pas pu participer pour raison de santé. Tous les documents nécessaires au contrôle des comptes ont été fournis.

Merci beaucoup de votre attention. :

Jacqueline VATTÉ

B I L A N AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF			PASSIF		
	N	N-1		N	N-1
CHARGES CONSTATEES d' AVANCE	2 652.00	45 522.74			
PRODUITS à RECEVOIR	3 182.00	2 872.00			
BANQUE CREDIT MUTUEL			REPORT A NOUVEAU	34 917.84	38 319.55
COMPTE CHEQUE	13 476.45	12 246.09			
LIVRET BLEU	23 576.55	23 140.69			
			RESULTAT DE L'EXERCICE	2 707.63	-3 401.71
			CHARGES à PAYER	3 937.53	823.28
			PRODUITS CONSTATES d' AVANCE	1 650.00	48 366.40
CAISSE	326.00	326.00			
	43 213.00	84 107.52	-	43 213.00	84 107.52

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE 2021/ 2022

Au 31 décembre 2022

PRODUITS		CHARGES	
		<u>FRAIS GENERAUX</u>	10 593.23
ADHESIONS	4 559.00	TEL / INTERNET	846.28
PUB	-	FOURNITURES ET PETIT MATERIEL	904.51
DONS/SUBVENTIONS	2 559.00	TIMBRES	155.05
AUTRES PRODUITS	-	FRAIS MANIFESTATIONS	853.74
-		<u>DIVERS</u>	7 833.65
-		<u>VEHICULES</u>	9 654.60
-		GAZOIL	3 164.97
-		PEAGES	978.20
-		ENTRETIEN-REPARATIONS	2 845.43
<u>PRESTATIONS</u>	1 560.11	ASSURANCE	2 536.00
		AUTRE	130.00
<u>ACTIVITES</u>	131 014.40	<u>ACTIVITES</u>	116 970.91
VOYAGES	118 764.40	VOYAGES	104 769.22
MANIFESTATIONS	12 250.00	MANIFESTATIONS	12 201.69
<u>INTERETS</u>	435.86	<u>FRAIS FINANCIERS</u>	202.00
		RESULTAT de L' EXERCICE	2 707.63
	140 128.37		140 128.37

7. Le Rapport des Vérificateurs aux comptes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lors de la dernière assemblée générale en date du 07 novembre 2021, un mandat en tant que vérificateurs aux comptes de l'association Mi-Temps Loisirs a été confié à Monsieur Bernard LACOUR et à moi-même Madame Christiane SCHUMAN.

Le 07 février 2023, les comptes ont été vérifiés en présence de Monsieur BARDELLER Charles, Président - Madame VATTE Jacqueline, Trésorière - Madame DOSDA Monique, Trésorière adjointe - Monsieur LACOUR Bernard, vérificateur aux comptes qui pour de raison de santé n'a pu participer (procuration à Madame SCHUMAN Christiane).

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport relatif à la période du 01 octobre 2021 au 31 décembre 2022 (15 mois).

J'ai procédé à la vérification de tous les documents comptables et je me suis assurée, selon les règles comptables préconisées par les statuts des associations et la législation en vigueur en Moselle relative aux associations à but non lucratif, de la sincérité des comptes et des résultats.

Il n'a été relevé aucune anomalie lors des recoupements, pointages effectués entre les écritures comptables, les relevés bancaires et les facturations ; tant pour les produits que pour les charges.

Je me dois de préciser que les éléments d'informations de la comptabilité tenue par la Trésorière Madame VATTE est une aide efficace pour les contrôles des documents.

Le montant des frais non remboursés aux bénévoles ont fait l'objet en vertu de l'article 200 du Code Général des Impôts, de dons à l'association des guides et des baliseurs concernés ; le total de ces dons s'élevant à 2479,00 €.

Au 31 décembre 2022, l'exercice présente un résultat positif d'un montant de 2707,63 €.

La gestion mise en place aussi rigoureuse, que positive me conduit à donner un avis favorable au rapport financier de ce jour et de donner quitus à la Trésorière et à la Trésorière Adjointe pour la gestion des comptes de l'exercice 2021/2022.

Je vous remercie pour votre attention.

Communication faite à Montigny-Lès-Metz le 18/02/2023

Christiane SCHUMAN

Mis aux voix par le président les comptes sont approuvés à l'unanimité.

8. La désignation des vérificateurs aux comptes jusqu'à la prochaine AG.

Chaque année l'Assemblée Générale est appelée à désigner les vérificateurs aux comptes pour l'année en cours. Les deux vérificateurs ont présenté leurs candidatures pour encore œuvrer ensemble pour les comptes de 2023.

La proposition mise aux voix est acceptée à l'unanimité moins deux voix.

9. Election du Comité.

Il me plaît de rappeler que le comité actuel a été élu pour une année et qu'il doit normalement rendre son tablier ce jour.

Durant toute l'année j'ai pris mon bâton de bénévole pour trouver des personnes intéressées mais presque en vain, et comme je l'ai dit tout à l'heure, « les bénévoles sont en voie d'extinction, si ce n'est déjà fait »

Résultat de mes recherches : 3 membres du comité actuel ont exprimé leur décision de démissionner définitivement ; il s'agit de :

1. Hervé DERATTE par suite de problèmes de santé

2. Henri BIER, chargé des sorties ski...

3. René TISSERAND, notre chef des petites mains

Ils restent donc 6 personnes qui ont accepté, certaines du bout des lèvres, de se représenter à la condition expresse que moi-même je m'engage aussi...Il s'agit de :

1. Annie OPFERMANN

2. Jacqueline VATTE

3. Monique DOSDA

4. Denise DUBISZ

5. Michèle BERTOCCI

6. Jean-Claude GAUTHIER

Devant le fait accompli, je me suis remis en chasse pour trouver 4 bénévoles afin de présenter une liste de 11 personnes comme le prévoit les statuts.

Les 4 sollicités ont tous répondu présents à ma première demande et je les félicite :

1. Marcel SCHNEIDER pour remplacer Hervé

2. Lucie BARDELLER pour pallier l'absence de son mentor

3. Francine MORIN pour seconder Lucie

4. André BERINGER ancien de la chorale qui me seconde

Personne ne s'opposant au vote à mains levées, le président met aux voix la liste suivante pour une période de deux ans :

- 1. BARDELLER Charles**
- 2. BARDELLER Lucie**
- 3. BERINGER André**
- 4. BERTOCCI Michèle**
- 5. DOSDA Monique**
- 6. DUBISZ Denise**
- 7. GAUTHIER Jean-Claude**
- 8. MORIN Francine**
- 9. OPFERMANN Anne-Marie**
- 10. SCHNEIDER Marcel**
- 11. VATTE Jacqueline**

Ces onze personnes sont élues à l'unanimité des adhérents présents en qualité de membre du comité directeur de l'association MI-TEMPS LOISIRS pour une période de 2 ans, soit pour les années 2023 et 2024.

[Ce Comité de direction se réunira le mercredi 01 mars 2023 pour définir son bureau. Le site MTL annoncera les résultats et l'organigramme général d'encadrement des activités.](#)

10. Nos Projets...pour 2023...et 2024

BARDELLER Charles

Ils existent. Nous travaillons :

- à la pérennité des marches hebdomadaires en demies journées soit 3 sorties par semaine les mardis, jeudis et vendredis après-midi
- une quatrième sortie éventuelle les samedis ou dimanches ou jours fériés,
- des sorties de journées (Vent des Forêts, Boucle de la Sarre, Parc de Sainte Croix,...),
- des sorties de plusieurs jours, si des guides-animateurs se découvrent des ambitions...,
- au programme déjà les 2 marches du District 7 les 27.05.2023 et 23.09.2023
- les marches du Téléthon à MONTIGNY en novembre 2023.
- une marche de nuit nouvelle formule à AUGNY à l'occasion de leur Marché de NOEL avec un parcours illuminé et balisé avec des bûches suédoises et des bougies tempête, idée initiée par l'équipe des baliseurs mais nous espérons le renfort de toute l'équipe de guides ...ainsi que de tous les marcheurs de MI-TEMPS LOISIRS et des clubs de la région...

Mais nous avons besoin d'animateurs bénévoles et surtout de guides ; merci d'ores et déjà à Francine et Jean-Marie qui ont accepté de venir grossir les rangs des guides du mardi et du vendredi et à Gérard BAUER qui a intégré l'équipe du jeudi en cours d'année.

- Les activités diverses : elles sont également programmées :

- Je citerai en premier :- la reconduction de notre convention avec le CINEMA UNION d'ARS / MOSELLE.
- ensuite nos ateliers de soirées : œnologie, beaujolais,...ou autres idées ?
Je pense notamment à une soirée crêpes...si des petites mains se manifestent...Appel lancé.
 - peut-être des visites comme la Cour d'OR, le site de HAGANIS,...ou une activité dans le cadre de l'environnement pourquoi ne pas relancer la visite à STRASBOURG dans le cadre du DISTRICT VII.

- La CHORALE

J'ai personnellement décidé l'arrêt de l'activité fin juin 2022.

Plusieurs raisons :

1. A peine une vingtaine de choristes auraient repris en septembre, ce qui à mon avis était trop peu pour constituer une chorale respectable.
2. Avec l'âge de nos choristes nous ne disposons pas assez de VOIX PORTANTES capables de relever le niveau.
3. Le coût d'une chorale de 20 ou de 40 choristes est quasi identique ; une assurance RC coûte environ 750, 00 € et la location des salles est identique pour 20 ou pour 40.
4. Mais les cotisations n'ont pas le même rapport.
5. Je ne me voyais pas demander une cotisation frisant les 100, 00 € par an si vous y rajouter le salaire de la cheffe de chœur....

Mais si quelqu'un trouve des subventions ou des sponsors, je veux bien revoir ma position.

Le BALISAGE.

Les sorties balisage auront lieu en priorité aux mois de mai et de juin ; les dates seront annoncées sous peu.

En sus de l'entretien et la rénovation du balisage, l'équipe forte de 16 personnes envisage :

1. Le remplacement d'une passerelle usagée de 5 m ;
2. La réalisation, le transport et l'installation d'une table de piquenique avec 2 bancs ;
3. La pose de poteaux avec les panneaux spécifiques des sites intéressants.
4. Le balisage d'une partie nettoyée et entretenue par certains de nos baliseurs aidés de quelques autres bénévoles du secteur, de la « VOIE ROMAINE » allant de METZ à KESKASTEL.
5. L'étude de la proposition de Mme NICOLAS de la Paroisse de VITTONCOURT qui souhaite nous confier la création et le balisage de divers circuit autour de la commune.
6. Donc du pain sur les planches mais le tout sous le contrôle et l'accord notamment financier du DUF et bien sûr de l'ensemble des élus du secteur.
7. Bien sûr je termine avec un appel à bénévoles mais précise de suite que les journées balisage ne sont pas des journées de travailleurs à la chaîne.

Les SEJOURS :

- le séjour thalassothérapie à LA BAULE du 10 au 17.06.2023
 - un séjour ITALIE-TOSCANE avec EURO MOSELLE LOISIRS (30)
 - un séjour à la REUNION avec (4) l'association AMIRAM
 - un séjour CABOURG avec l'association AMIRAM
 - un séjour COSTA BRAVA avec le DISTRICT 7 du Club Vosgien
- Le séjour Nouvel An en fin d'année : nous avons reçu 6 offres actuellement qui sont étudiées avec grand intérêt.
- Le séjour « grande excursion » de 2024 :

Nous avons souhaité répondre à la demande générale pour un séjour labélisé MTL ;

Nous avons le choix entre l'avion en long ou en moyen-courrier, le car ou le bateau...

Nous avons le choix entre l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, l'Océanie...

Nous avons le choix entre les aéroports de LUXEMBOURG, de FRANCFORT, et de PARIS...

Nous avons le choix entre de nombreuses propositions...

Nous avons provisoirement retenu 6 dossiers et attendons vos réactions pour choisir définitivement :

- Les merveilles de l'île de **MADERE** au départ du Luxembourg ;
- Au Cœur de l'île de **MALTE** au départ du Luxembourg ;
- La **JORDANIE** en 9 jours au départ de Francfort ;
- Une **COISIÈRE FLUVIALE de 9 jours sur le Danube** depuis Paris
- Une **CROISIÈRE de 8 jours en MER ADRIATIQUE** sur la « Belle de l'Adriatique », le bateau que nous avons emprunté lors du voyage en ISRAEL.

Les tarifs varient de 1 800,- à 3 000,- €

Et puis j'ai gardé un petit rêve pour la fin ; je me propose de vous emmener en SUISSE pour vous faire découvrir **la magie des trains suisses en hiver** durant 5 jours! Tarif actuel : 850,00 €.

Nous vous laissons quelque temps pour nous faire connaître vos sentiments et les séjours favoris. En fonction des retours nous agirons dans les meilleurs délais...Le nouveau Comité se réunira le 01 mars.

Avec un tel programme, vous avez compris que hélas on ne vous emmènera pas à la thalassothérapie à LA BAULE en 2024, sauf...

Comme je me suis engagé, j'assumerai....dans cette limite....et pour les deux années à venir avec le nouveau Comité.

Si le nouveau comité ou de nouveaux bénévoles proposent ou décident plus...j'applaudirai aux miracles...

Charles BARDELLER

11. Fixation de la cotisation annuelle.

La cotisation actuelle de Mi-Temps Loisirs a été fixée par l'AG de l'année 2021 ; elle est actuellement de 27,00 € pour une personne seule et de 52,00 € pour un couple à la même adresse avec ou sans enfants. Elle comprend :

- a) la part de 11,00 € à verser à la Fédération pour l'assurance MAIF, l'agrément tourisme, les émoluments des 3 salariés fédéraux, les frais de la gestion fédérale et de son fonctionnement.
- b) la part à verser à l'instance départementale à raison de 0,60 € par adhérent.
- c) la part restant à MTL soit la différence = 15,40 €.

Vous constatez donc que la revue « LES VOSGES » ne figure pas dans cette énumération ; son montant d'abonnement annuel est de 8,00 €. Les intéressés par un abonnement peuvent nous verser le montant

Le Comité a cependant suggéré de laisser la cotisation à son montant actuel, soit 27,00 € pour une personne seule et 52,00 € pour un couple à la même adresse.

Cette proposition est votée à l'unanimité des présents.



12. Vote du budget prévisionnel.

Notre trésorière présente et commente le budget prévisionnel ci-après :

BUDGET 2023

PRODUITS		CHARGES	
		<u>FRAIS GENERAUX</u>	
ADHESIONS	4 000.00	TEL / INTERNET	700.00
PUB		FOURNITURES ET PETIT MATERIEL	800.00
DONS/SUBVENTIONS	2 500.00	TIMBRES	120.00
AUTRES PRODUITS		FRAIS DE MANIFESTATIONS	800.00
-		DIVERS	4 650.00
-			
-		GAZOIL	1 500.00
-		PEAGES	600.00
PRESTATIONS	1 000.00	REPARATIONS	1 500.00
		ASSURANCE	2 100.00
		AUTRE	
-		-	
<u>ACTIVITES</u>		-	
-		-	
VOYAGES	80 700.00	VOYAGES	79 000.00
-			
MANIFESTATIONS	6 400.00	MANIFESTATIONS	4 700.00
INTERETS	200.00	FRAIS FINANCIERS	200.00
	94 800.00	résultat prévisionnel	96 670.00
		-1 870.00	

Ce budget est adopté à l'unanimité

13. Questions diverses

Monsieur DUMONT, Maire de Féy, suggère à MTL et surtout au groupe de baliseurs de venir dans sa commune pour assurer le traçage et le balisage de possibles circuits à thèmes pour les marcheurs.

14. Interventions des invités.

Le président donne la parole respectivement à nos deux invités :

1. Monsieur Robert COLSON, Délégué du DISTRICT VII.

Remercie le président pour son invitation.

Rappelle que la réglementation de création et du balisage des circuits répond à des normes précises édictées par la Fédération.

Il donne les dates des RDV des marcheurs pour les sorties du District VII : samedi 27.05.2023 et samedi 23.09.2023.

Il prend note du souhait du président de MTL de réaliser des sorties tourisme ou des visites diverses, comme la COSTA BRAVA ou celle annulée à STRASBOURG, de façon commune avec les clubs du District. Il pense cependant qu'il ne faut pas en faire de trop car chaque club réalise déjà ses propres sorties.

2. Monsieur Alain FERSTLER, Président Fédéral du CLUB VOSGIEN

Remercie le président pour ses invitations puisqu'il assiste à nos AG depuis 4 années, malgré les nombreuses sollicitations des 130 clubs vosgiens...

Il constate que la pénurie des bénévoles est générale et les plaintes des dirigeants tout à fait régulières mais espère que l'après COVID permettra de rétablir les inégalités ; il n'en veut pour preuve que le bel essor de l'équipe de baliseurs de MTL.

La direction de la Fédération est redevenue normale après deux maternités mais le problème d'édition des cartes de membres n'est pas encore totalement résolu. Les prestataires travaillent le problème et espèrent une solution positive très prochainement.

Il rappelle également les prochaines échéances programmées : le 03 mars 2023, réunion des présidents de clubs locaux à OBERNAI ; le WE des 03 et 04 juin 2023, les Assises Fédérales à BARR.

Il souhaite au nouveau comité MTL tout l'enthousiasme légendaire manifesté par les dirigeants depuis l'adhésion de MTL en 2012.

La séance est levée à 17 H 20 et le président invite tous les membres présents à faire honneur au préparé par les petites mains de MTL.

La Secrétaire

Le Président